

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sodium chlorite

FDS-nombre : 000000020568

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : chlorite de sodium

No.-CAS : 7758-19-2

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119529240-51

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH Wunstorfer Straße 40 30926 Seelze Allemagne	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
Téléphone	: (49) 5137-999 0	
Téléfax	: (49) 5137-999 123	
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:	: PMTEU Product Stewardship: SafetyDataSheet@Honeywell.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 1

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë Catégorie 3 - Oral(e)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë Catégorie 2 - Dermale

H310 Mortel par contact cutané.

Corrosion cutanée Catégorie 1B

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
	H301	Toxique en cas d'ingestion.
	H310	Mortel par contact cutané.
	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
	EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

	protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
chlorite de sodium	7758-19-2 01-2119529240-51 231-836-6	Ox. Sol. 1; H271 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1B; H314 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412 EUH032, EUH071	98 %	1* M = 1
carbonate de sodium (Impureté)	497-19-8 011-005-00-2 207-838-8	Eye Irrit. 2; H319	2 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever immédiatement les vêtements contaminés Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Jet d'eau pulvérisée
Produits extincteurs en poudre
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.
Tenir à l'écart des agents réducteurs.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Chlore (Cl₂)
Chlorates
Gaz chlorhydrique (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Éviter la peau sans protection
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des matières combustibles. Ne pas entreposer près des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	End-use / Impact	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarks
chlorite de sodium	Travailleurs /		0,41 mg/m3	Inhalation	

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

	Long terme - effets systémiques				
chlorite de sodium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		0,41 mg/m3	Inhalation	
chlorite de sodium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,58mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
chlorite de sodium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		0,58mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,1 mg/m3	Inhalation	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		0,1 mg/m3	Inhalation	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,29mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		0,29mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,029mg/kg bw/d	Ingestion	
chlorite de sodium	Consommateu rs / Aigu - effets systémiques		0,029mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
chlorite de sodium	Eau douce: 0,00065 mg/l	Assessment factor: 1000
chlorite de sodium	Eau de mer: 0,000065 mg/l	Assessment factor: 10000
chlorite de sodium	Station de traitement des eaux usées: 1 mg/l	Assessment factor: 100

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas respirer les poussières.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	solide
Couleur	:	blanc
poids moléculaire	:	90,44 g/mol
Température de décomposition	:	≥ 180 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	7 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
pH	:	10 - 11 Concentration: 100 g/l à 20 °C
Hydrosolubilité	:	env. 572 g/l à 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 105
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	$\log Pow < -2,7$ Méthode: OCDE Ligne directrice 107

9.2 Autres informations

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Produit hygroscopique.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut aggraver un incendie; comburant.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Se décompose par chauffage.
Dangers liés à des réactions exothermiques

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des agents réducteurs.
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Des matières combustibles
Matières organiques
Acides
Agents réducteurs forts
Composés du soufre
Ammoniaque
Réagit au contact des métaux en poudre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'oxygène
Dioxyde de chlore

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
DL50
Espèce: Rat
Valeur: 284 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:
DL50

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Espèce: Lapin
Valeur: 134 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
Espèce: Lapin
Résultat: Provoque des brûlures.

Irritation des yeux:
Espèce: Lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.
Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
CL50
Espèce: Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)
Valeur: 105 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:
CE50
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Valeur: 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Toxicité pour les microorganismes:

CE50

Espèce: boue activée

Valeur: 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50

Espèce: Mysisidopsis bahia

Valeur: 0,65 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1496
Description des marchandises : CHLORITE DE SODIUM
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes ADR/RID : 5.1
Dangereux pour l'environnement : oui

IATA

UN Numéro : 1496
Description des marchandises : Sodium chlorite
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 5.1

IMDG

UN Numéro : 1496
Description des marchandises : SODIUM CHLORITE
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 5.1
No EMS Numéro : F-H, S-Q
Polluant marin : oui

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343

Pays	Numéro de téléphone
Lettonie	+37167042473

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240

Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

carbonate de sodium : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative and toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

Sodium chlorite

71388-1KG

Version 1.1

Date de révision
14.05.2017
